



## REGLEMENT DU 36<sup>EME</sup> TOUR DU BOUCHON DIMANCHE 6 OCTOBRE 2024

### 1 HORAIRES

- 10 h 10 course Poussins (U12) parcours de 800 m, jusqu'à 11 ans.  
10h 30 course des familles (ouverte à tous à partir de 12 ans) 3000 m  
11 h 00 " Rotary Tour du Bouchon " course de 7000 m à partir de 16 ans (cadet – U18)

ITINERAIRE : Voir annexes

### 2 DEPART et ARRIVEE

Rue de la République à Troyes, jugée jusqu'à 12 h

### 3 ORGANISATION

Par le Rotary Club Troyes Val de Seine, le service des sports de la ville de Troyes et les juges arbitres du Comité de l'Aube d'Athlétisme.

### 4. CLASSEMENT

Pas de classement pour la course de 800 m et pour celle de 3000 m  
Classement 3 premières Filles et 3 premiers garçons pour la course de 7000 m  
Chronométrage par puce électronique

**Handisports** : une médaille et un classement récompenseront le premier de chaque catégorie.

### 5 PARTICIPATION DES CONCURRENTS EN SITUATION DE HANDICAP

**Les concurrents-règlent l'inscription à 10 euros.**

**Déficient visuel** : Guide et concurrent sont indissociables, un seul guide par concurrent, le guide porte un dossard sans puce avec l'inscription GUIDE au feutre, seul le concurrent porte le dossard/puce.

**Concurrent en fauteuil** : Le port d'un casque et de gants est obligatoire, les fauteuils équipés d'un pédalier relèvent de la FFCyclisme et sont donc interdits sur les courses du Tour du Bouchon.

**Concurrent en joëlette** : 6 assistants au maximum, la joëlette doit partir en queue de course, seul le concurrent porte le dossard/puce. Les assistants portent chacun un dossard sans puce.

Les guides et assistants doivent, comme le concurrent fournir un QR code du Parcours Prévention Santé (PPS) de moins de 3 mois.

Les mineurs doivent présenter une autorisation parentale, dans ce cas le QR code du Parcours Prévention Santé n'est pas nécessaire.

### 6 RECOMPENSES

800 m poussins, une médaille pour les trois premiers

3000 m pas de récompense (course plaisir sans catégorie à partir de 12 ans)

7000 m, une médaille pour les trois premières femmes, et pour les trois premiers hommes de la course « Rotary Tour du Bouchon » et pour les handisports : le premier de chaque catégorie.

Remise d'un trophée et de coupes sur le podium, par le Monsieur le Maire ou par son représentant.

## 7. **INSCRIPTIONS**

\_Recommandée sur le site internet : <https://www.rotary-tourdubouchon.fr> , dès son ouverture.

**Limite de validité du QR code du Parcours Prévention Santé de moins de 3 mois.**

**La clôture des inscriptions sur le site internet est fixée au vendredi 4 octobre 2024 à 18 h**

.  
Ou bien Place de l'Hôtel de Ville à TROYES, le **samedi 5 OCTOBRE de 9 heures à 18 heures**  
**et le dimanche matin jusqu'à 10 h.**

## 8. **RETRAIT DES DOSSARDS**

**Les certificats médicaux ne seront plus acceptés (Cf. loi sport du 2 mars 2022 applicable obligatoirement au 1<sup>er</sup> septembre 2024)**

**Après vérification de la licence, du QR code de moins de 3 mois, de l'autorisation parentale.**

**Le Club Rotary Troyes Val de Seine s'engage à respecter la réglementation en vigueur**

Les coureurs sont autorisés à participer avec leur licence : **FFA, FCD, FFSA, FFH, FSPN, ASPTT, FSCF, FSGT, UFOLEP**, sur laquelle doit apparaître une mention de non contre-indication à la course à pied. Les autres licences ne seront pas acceptées

Les dossards pourront être retirés place de l'Hôtel de ville à Troyes le **samedi 5 OCTOBRE de 9h à 18h** et le **dimanche avant la course.**

## 9. **TARIFS**

L'inscription sur internet est au tarif de **10 euros** par personne. ***Paiement possible par carte sur le site***

Les inscriptions du samedi place de l'Hôtel de ville à Troyes seront au tarif de 10 €

Le paiement se fait soit en espèces soit par carte bancaire ou par chèque à l'ordre du Rotary Tour du Bouchon, contre remise du dossard.

## 10. **SECURITE et SANTE**

Elle est assurée d'une part par l'Association Départementale de Protection Civile de l'Aube (ADPC 10) en liaison avec un médecin désigné par le Rotary Troyes Val de Seine, et d'autre part, par les signaleurs désignés par le club, chacun muni d'une chasuble et d'un piquet mobile à deux faces (modèleK10)

Par ailleurs la Police Municipale est présente sur les points stratégiques et ouvre la course.

Les vélos ou autre véhicule sont interdits sur le circuit

**Les casques audio et les écouteurs sont interdits pendant la course**

Les participants aux différentes courses acceptent d'être contrôlés dans le cadre d'un examen anti-dopage

## 11. **ASSURANCE**

Le Rotary Club Troyes Val de Seine a souscrit une assurance responsabilité civile qui ne garantit que les conséquences des accidents dont il serait reconnu responsable en tant qu'organisateur de la course. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence et il incombe aux autres coureurs y compris les handisports de s'assurer personnellement.

En complément, il est vivement conseillé aux coureurs de souscrire une assurance individuelle accident, couvrant leur propre risque.

En cas d'abandon, de disqualification, la responsabilité de l'organisateur est dérogée.

12. **MODIFICATIONS**

Pour des raisons de sécurité, notamment en cas de conditions météo trop défavorables, l'organisateur se réserve le droit de retarder le départ des courses, d'arrêter la course ou de modifier le parcours et les horaires, voire d'annuler les courses sans que les coureurs puissent prétendre à une indemnisation ou au remboursement de frais divers.

13. **DROIT A L'IMAGE**

Les participants autorisent les organisateurs et partenaires à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, pris à l'occasion de leur participation, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ ou publicitaires dans le monde entier et pour la durée prévue par la loi.

14. **DROIT D'UTILISATION DE L'ADRESSE MAIL**

En indiquant son adresse mail sur le bulletin d'inscription à la course du Tour du Bouchon, le participant accepte de recevoir des messages du Rotary et de ses partenaires : sponsors et médias.

15. **TOMBOLA**

Une tombola est organisée en fin de matinée par tirage au sort, un seul lot par gagnant du tirage au sort.

16. **URNE**

Une urne est mise à disposition sur le stand des inscriptions, les sommes recueillies seront reversées à une ou plusieurs associations sociales ou humanitaires locales.

**TOUTE INSCRIPTION IMPLIQUE LA PRISE DE CONNAISSANCE ET L'ACCEPTATION DU PRESENT  
REGLEMENT**